



## Vos représentants reçus par le préfet

Une délégation\* du Bureau de l'association des maires de la Côte-d'Or, qui rassemble 694 maires sur 706 et la totalité des présidents de communautés de communes, a été reçue, ce jeudi 9 juillet, par M. le Préfet. Elle a relayé les fortes inquiétudes des maires, notamment en ce qui concerne les effets des baisses des dotations de l'Etat aux communes et aux intercommunalités sur leurs capacités d'action. Mais d'autres sujets ont également été abordés : les difficultés rencontrées par les collectivités pour obtenir des renégociations de prêts, l'envolée des sommes prélevées au titre du FPIC, les conséquences des normes et des transferts de charges imposés aux communes et aux communautés. Le Préfet a été à l'écoute de ces inquiétudes et la rencontre s'est déroulée dans le respect des positions des élus et dans un esprit constructif. Dans le prolongement de l'enquête réalisée par l'AMF21, et dont les résultats ont été remis au Préfet par le Président Ludovic ROCHETTE, et afin de mesurer au plus près les capacités des communes en matière d'investissement, une cellule de suivi des investissements locaux sera mise en place. Par ailleurs et dans la même perspective, M. le Préfet rencontrera les organismes financeurs du monde local.

S'agissant du dispositif facultatif de la commune nouvelle, l'AMF21 a signalé au Préfet sa demande de report de la date-couperet du 31 décembre 2015, car cette date fait obstacle à la création, pourtant tant recherchée, de communes nouvelles.

Enfin, sous réserve du texte définitif de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), a été rappelé le calendrier fixé pour l'élaboration du futur schéma départemental de coopération intercommunale, avec les échéances de mars, juin et décembre 2016. Les représentants des maires ont déploré des délais aussi courts, peu propices à la réflexion et à la nouvelle organisation des futures communautés fusionnées. Le préfet, tout en rappelant l'obligation de respecter la loi (objectif partagé par les élus), a assuré la délégation de son souci de la meilleure concertation possible, en particulier à l'occasion des réunions de la CDCI, dont la 1<sup>ère</sup> pourrait avoir lieu en octobre prochain.

Les services de l'Etat ont appelé l'attention de l'association des maires sur l'organisation encore imparfaite de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans une cinquantaine de communes, où l'instruction des dossiers n'a pas été mutualisée, alors que des centres instructeurs s'imposent, vu les enjeux très lourds que représentent les demandes en la matière.

Enfin, le Président a confirmé au représentant de l'Etat qu'un rassemblement d'élus locaux sera organisé le 19 septembre, à 11h, devant la préfecture, dans le cadre de la mobilisation nationale décidée par l'Association des maires de France.

*\*la délégation était composée de Ludovic ROCHETTE, Président, Catherine LOUIS, Secrétaire Générale, Paul ROBINAT, Trésorier, et Patrick MOLINOZ, Vice-Président (de l'AMF21 et de l'AMF nationale). Alain MILLOT, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué, et Alain SUGUENOT, Vice-Président, pour des contraintes d'agenda, n'avaient pas pu se joindre à leurs collègues.*

## Point sur la situation financière des communes de la Côte-d'Or

Résultats enregistrés au 06/07/2015 à partir de **202 réponses** (192 communes et 10 communautés) à l'enquête réalisée par l'Association des Maires de la Côte-d'Or.

**Taux de retour global : 27,5 %.** Détail : communes de plus de 1 000 habitants : 65 %, communes de moins de 1 000 habitants : 20 %, communautés : 37 %

### Évolution de la DGF 2015/2014

Communautés :

Les dix communautés qui ont répondu font état d'une baisse de leur DGF en 2015 (par rapport à 2014). Pour sept d'entre elles, la baisse se situe entre 10 et 20 % ; elle est supérieure à 20 % pour les trois autres.

Communes

Deux communes enregistrent une hausse de leur DGF, contre **187 qui constatent une baisse**. Deux autres ont des montants identiques.

Baisse de 0 à 10 % pour 62 communes (32 %)

Baisse de 10 à 20 % pour 108 communes (56 %)

Baisse supérieure à 20 % pour 17 communes (9 %)

### Évolution des investissements 2015/2014

Communautés :

Les dix réponses des communautés s'équilibrent : 5 ont des investissements en hausse, 5 autres déclarent une diminution. Hausse entre 0 et 10 % pour 4 communautés (sur 5). Baisse de plus de 20 % pour 3 communautés (sur 5)

Communes

89 communes ont des investissements en hausse, contre 100 qui ont inscrit des montants d'investissement inférieurs dans leurs budgets 2015 (par rapport à 2014).

Baisse de 0 à 10 % : 18 communes (18%)  
Baisse de 10 à 20 % : 13 communes (13 %)  
Baisse supérieure à 20 % : 60 communes (60 %)

Hausse de 0 à 10 % : 17 communes (19 %)  
Hausse de 10 à 20 % : 10 communes (11 %)  
Hausse supérieure à 20 % : 69 communes (77 %)

## **Reports d'investissements pour raisons financières**

**84 communes et 7 communautés** déclarent avoir reporté des projets prévus initialement en 2015.

47 réfections ou aménagements de **voiries** ont été reportés à plus tard.

35 reports concernent les réhabilitations ou restaurations de **bâtiments** (dont souvent des travaux de mise en accessibilité).

26 fois sont citées des réalisations de **projets structurants**.

Viennent ensuite l'enfouissement de réseaux (4), l'achat de terrains (2) et de matériel (2), l'éclairage public (1), le recrutement de personnel (1).

Rien que sur ces seuls reports (plus d'une centaine), le montant global d'investissements en question s'élève à **environ 8 millions d'euros**, dont 6 millions pour les communautés.

## **Evolution de l'emprunt**

Sur les dix communautés qui ont répondu, les emprunts seront en hausse cette année, par rapport à 2014, pour 9 d'entre elles. Il est à noter que 5 d'entre elles n'avaient pas contracté de prêts en 2014. Les montants 2015 oscillent entre 35 000 et 600 000 €.

63 communes ont un montant d'emprunt 2015 en augmentation, contre 43 en diminution. Les sommes sont identiques pour 14 autres communes, 72 communes n'ayant pas communiqué à ce sujet. Pour 34 communes sur les 43 dont les montants d'emprunts sont en baisse, la diminution est supérieure à 20 %.

**38 %** des communes n'ont donc **pas** donné **d'indications**, **1/3** ont des emprunts **en hausse**, 22 % en baisse, 7 % des volumes identiques.

## **Subventions aux associations**

Sur les dix réponses de communautés, 5 signalent des diminutions d'aides aux associations (dont une de plus de 70 %) et 4 une hausse (dont une de plus de 30 %).

Pour les communes, une hausse des aides est déclarée par 73 d'entre elles, alors que 74 (**soit 39 %**) **diminuent leurs subventions et que pour 37 communes (19 %), les montants 2015 sont identiques à ceux de 2014.**

Les montants diminuent dans 43 % des communes de plus de 1 000 habitants et dans 37 % des autres communes.

Dans 29 communes (39 %), la baisse est comprise entre 0 et 10 %.

Dans 22 communes (30 %), elle varie de 10 à 20 %.

Dans 13 communes (18 %), elle est supérieure à 20 %.

Quant aux hausses, elles sont supérieures à 10 % dans 47 communes (sur 73).

## **Et pour 2016 ?**

### Prévisions d'investissement

**Pour 2016, six communautés (60 %) ne donnent aucune indication**, trois (30 %) prévoient une hausse de leurs investissements et une seule une diminution. Si 28 (15 %) communes envisagent d'augmenter leurs investissements en 2016, 47 les diminueront, alors que **120 communes (63 %) ne savent pas quelle sera cette évolution l'année prochaine**. A noter que 36 des 47 communes qui investiront moins en 2016 connaîtront des diminutions supérieures à 20 %.

### Emprunts

4 communautés envisagent d'augmenter leurs emprunts par rapport à 2015, contre deux qui les annoncent en diminution. Mais 4 n'ont pas répondu.

Pour les communes, tandis que 28 annoncent des hausses, 9 des diminutions et 12 qui prévoient un montant d'emprunt identique à 2015, ce sont **143 absences de réponses** et de recours à l'emprunt qui traduisent **un manque de visibilité et/ou une grande incertitude pour plus des ¾ des communes**.

## Conclusions

### DGF

187 communes, sur 192, subissent **une diminution** de leur DGF (soit **97 %**). Cette diminution de DGF **excède 10 % pour 2/3 des communes**.

La baisse est plus forte pour les communes de plus de 1 000 habitants que pour les autres (72 % des premières contre 63 % des secondes).

À noter : trois communes voient leur DGF diminuer de plus de 30 %.

Sur la base de ces réponses, on peut estimer la **diminution globale des dotations de l'Etat** aux communes et communautés de la Côte-d'Or à **plus de 30 millions d'euros pour 2015**.

### Investissement

**L'évolution des investissements est plus équilibrée entre les hausses et les baisses que celle de la DGF** (légère majorité de communes en diminution d'investissements : 52 %). Les hausses sont supérieures à 20 % dans plus des 3/4 des communes concernées. Concernant les baisses, près des 2/3 des communes concernées diminuent leurs investissements de plus de 20 %.

La diminution des investissements est plus fréquente dans les communes de plus de 1 000 habitants (57 %). Elle est à peine majoritaire dans les autres communes (50,3 %).

Plus de la moitié des communes ont donc des investissements en baisse cette année par rapport à 2014, qui a pourtant été une année d'investissements faibles.

Tandis que les investissements de 80 % des communautés en augmentation d'investissement augmentent de moins de 10 % entre 2014 et 2015, pour plus de la moitié de celles qui sont en baisse, les diminutions dépassent 20 %.

### Reports de projets

Dans près de la **moitié des communes** et les **2/3 des communautés**, portant essentiellement sur la voirie, les bâtiments et les « grands » projets.

### Emprunts

Un **gros tiers** (38 %) des communes n'ont **pas** donné **d'indications**, un **tiers** ont des emprunts **en hausse**, les emprunts d'un **petit tiers** (29 %) représentant des montants **en baisse ou identiques**.

### Aides aux associations

On constate **un équilibre** entre les communes qui augmentent leurs subventions aux associations et celles qui les diminuent (40 % pour chacune de ces deux catégories), près de 20 % des communes accordant une somme totale identique. Paradoxalement, dans plus de la moitié des communes dont le montant est en hausse, l'augmentation excède même 10 %.

Pour 2016, **manque de visibilité et attentisme** dans près des 2/3 des communes en ce qui concerne les prévisions d'investissement et dans les 3/4 pour les emprunts.